

Résidences d'artistes, lieux de travail en évolution

Qu'attend-on d'une résidence d'artistes ? Comment le travail des artistes peut-il se déployer dans ce qu'on appelle résidence ? Comment faire en sorte que les résidences des lieux ou les conditions sociales et de travail respectent au mieux les artistes et les acteur-rices et actrices culturelles ? Les intervenant-es et participant-es de l'atelier ont esquissé des réponses à ces questions, en partant d'une inspirante diversité d'expériences.

Qu'est-ce qu'une résidence ?
Une définition possible est un « espace / temps du travail de l'artiste au cours duquel il-elle reçoit une rémunération et/ou est accompagné-e ».

À partir de cette définition, les modalités de résidence se déclinent de manière très multiples : résidences de recherche, résidences de territoire, résidences de production d'œuvres, etc. Quel cadre de travail commun offrent-elles dans un parcours d'artistes ? Comment les structures organisatrices de résidences peuvent-elles accompagner chaque artiste dans sa singularité ? Chaque intervenante a alors pu décrire ses pratiques et les modalités de résidence dans la structure qu'elle anime.

Carte d'identité et modes d'accueil des structures participantes

Dirigée par Aurore Claverie, La Métive, lieu d'accueil pluridisciplinaire, est installée dans un ancien moulin dans la Creuse, en milieu rural. Le lieu se place sous le signe de la pluralité : celui des disciplines artistiques, mais aussi celui des modes d'accueil et d'accompagnement des artistes. Il s'agit d'abord d'un lieu de recherche, sans obligation de production ni de monstration,

où les artistes sont invité-es à prendre le temps de la rencontre avec les lieux et les personnes, permanentes ou de passage. Animée par des convictions politiques, la Métive se veut engagée dans la mise en œuvre des droits culturels et défend des positions féministes et décoloniales. Les artistes accueilli-es y disposent d'un logement, d'un lieu de travail et perçoivent une bourse de recherche. Implanté à Vindelle en Charente, le lieu Les Modillons reçoit en

Intervenant-es :

- Aurore Claverie – Directrice de La Métive / membre du réseau national Art en résidence et du réseau Astre
- Laura Bongio – Co-responsable – agence Sens commun
- Antoine Augeard – Chargé d'études à L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine
- Catherine Mallet – Fondatrice – Les Modillons
- Lou Andrea Lassale-Vilaroya – Artiste

Animation :

- Cécile Villiers – Directrice du réseau Astre
- Oriane Zugmeyer – Chargée de projets artistiques et culturels – FRAC Poitou-Charentes



résidence un-e artiste plasticien-ne par an, autour d'une thématique essentielle pour ses fondateurs et fondatrices : la transition écologique. Le lieu se veut exemplaire en la matière et incite ses résident-es aux écogestes. Les artistes y bénéficient d'un hébergement, avec espace de travail, d'une bourse de création, de lieux d'exposition et d'un accompagnement.

Les Modillons sont une entreprise à économie mixte : parallèlement aux accueils d'artistes, le lieu pratique la location d'espace pour des activités professionnelles. Sens commun n'est pas un lieu de résidence, mais une structure de production et de projets en arts plastiques et visuels. Elle propose

aux artistes un accompagnement à tous les stades de leurs projets. Elle initie par ailleurs des projets artistiques participatifs notamment en direction d'organismes sociaux et médicaux sociaux.

Une cartographie contrastée

Chargé d'études à L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine, Antoine Augeard rappelle que l'agence a mené un travail d'inventaire des résidences proposées dans la région, toutes disciplines confondues. Le questionnaire a vu 172 réponses et a montré une telle diversité de dispositifs qu'il lui semble difficile d'utiliser le terme générique de résidence et donc l'agence préfère parler de « lieu de travail artistique ». L'inventaire est en ligne¹ dans l'annuaire artistique et culturel de Nouvelle-Aquitaine développé par L'A.

Quelques chiffres permettent d'esquisser le paysage des lieux de résidence, et leur économie souvent fragile. 65% d'entre eux sont structurés en associations ; 22% sont gérés par des collectivités et 10% par des sociétés. Seuls 66% des lieux sont ouverts toute l'année. Certains ferment en hiver, notamment en raison des coûts de chauffage. Sur 172 lieux, 18% demandent un paiement aux artistes pour venir en résidence. 71% accueillent gratuitement avec mise à disposition de matériel et 63% offrent un hébergement sur place. Seuls un tiers d'entre eux prennent en charge les repas et 60% ne proposent aucun forfait pour les déplacements.

Quelles conditions pour les artistes ?

Ce paysage est assez éloigné du référentiel idéal mis en place par le réseau Arts en résidence, qui exige de ses adhérent-es l'existence d'une bourse de création pour les artistes résident-es. Aurore Claverie se réfère à un chantier récent sur la rémunération des artistes. Une fiche pratique incite les structures d'accueil à se référer à la valeur

mensuelle du SMIC CDD brut chargé, soit 1 838€ en septembre 2023. Cette rémunération ne prend pas en compte d'autres activités que celles de recherche et créations, telles que l'animation d'atelier ou la présentation d'œuvres.

« Mais c'est un idéal que nous ne parvenons pas à atteindre, ne percevant aucun soutien pour les résidences de plasticien-nes », souligne Aurore Claverie.

La précarité économique conditionne bien évidemment l'accueil. Alors que Les Modillons souhaitent privilégier les résidences de recherche et création au long cours et ralentir un rythme effréné de production, leurs partenaires institutionnels mettent l'accent sur la diffusion.

Arts en résidence a ouvert un autre chantier, portant sur le respect de la vie privée des artistes, afin que le fait d'avoir de jeunes enfants ne soit plus pénalisant. Une fiche ressources² recense un ensemble de préconisations sur l'adresse aux artistes, l'administratif, la logistique, que les structures soient en mesure d'accueillir les familles ou non.

Témoignage d'artiste et commentaires

Lou Andrea Lassale-Vilaroya, artiste plasticienne vivant entre Caylus (82) et Bordeaux témoigne de son vécu dans différentes résidences, dont l'une au long cours avec Sens commun.

« J'ai vécu les contraintes de plusieurs résidences : beaucoup exigeaient une présence sur le lieu, d'y produire un projet et une exposition, sans toujours offrir de logement et avec des rémunérations assez basses. Je souhaitais initier une réflexion sur un territoire, mais obtenir des budgets pour cela exige que l'on réponde aux attentes des structures. En 2020, j'ai rencontré l'agence Sens commun, avec laquelle nous avons initié un projet en duo avec un artiste vidéaste, et en partenariat avec une structure médico-sociale, qui a abouti à une phase d'accompagnement à la production deux ans plus tard. J'ai apprécié de pouvoir travailler dans un temps long et avec des conditions claires : le projet était vraiment en coconstruction dans des discussions ouvertes et les conditions de rémunérations claires, avec deux bourses séparant

nettement les axes création et médiation ».

Mère de jumeaux, elle souligne que la difficulté de venir en résidence avec sa famille tend à séparer les artistes de la société, et s'interroge sur la possibilité de mener une résidence de territoire à partir de son domicile.

Le temps long, le dialogue et la coconstruction, la séparation entre recherche, création, production et éventuelles restitutions font l'objet de consensus entre les intervenant-es pour définir les bonnes conditions d'une résidence. « Il faut faire attention au vivant ou à la vivante qui se trouve face à nous, remettre la question de la rencontre au cœur », souligne Aurore Claverie.

Précarité versus joie au travail

La résidence est affaire de désir : plusieurs participant-es soulignent soit l'envie de créer un lieu, soit pour les artistes, l'envie de trouver des résidences et la difficulté à se repérer dans une offre qui fonctionne rarement par appel à projets. Antoine Augeard rappelle l'existence d'outils, dont le guide d'ALCA sur les résidences d'écriture dont plusieurs pratiquent un accueil pluridisciplinaire.

Les intervenantes soulignent que la précarité des artistes rencontre celles de leurs structures : Les Modillons proposent une bourse financée par la Drac³ mais n'ont pas de subvention pour le fonctionnement du lieu de résidence. La Métive a démarré avec un quart de poste salarié, et Sens commun peine aussi à rémunérer ses responsables. De plus, tient à préciser Aurore Claverie, à cette précarité économique s'ajoute une défiance politique, qui a vu douze associations sur quinze perdre leurs subventions sur le plateau de Millevaches et lors du festival Les Sororales, l'intervention de l'élue féministe et écologiste Alice Coffin s'est vue ouvertement critiquée par la préfète.

Sur fond de précarité menaçante, la question qui se pose est « Comment faire pour garder la joie ? » conclut Catherine Mallet.

notes

1. Les lieux de travail artistique et résidence en Nouvelle-Aquitaine – la-nouvelleaquitaine.fr 
2. Fiche-ressource – Pour une meilleure prise en compte de la vie familiale des résident.es – artsenresidence.fr 
3. Direction régionale des affaires culturelles

